

EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL 8 novembre 2014

Remarque: Sauf mention contraire, les questions suivantes ont trait au RPNE.

Questions 1-3

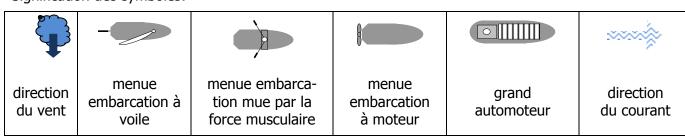
Lequel des bateaux jouit de la priorité?

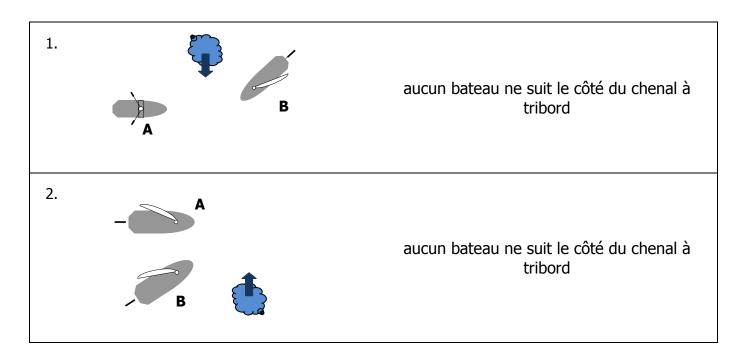
A = le bateau A est prioritaire

B = le bateau B est prioritaire

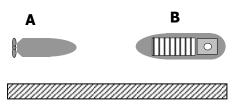
C = les deux bateaux doivent s'écarter

Signification des symboles:





3.



un des bateaux suit le côté du chenal à tribord

Questions 4-9

Que signifie le panneau suivant. Prenez aussi en compte la voie navigable mentionnée.

- 4. A. obligation d'entrer en liaison radiotéléphonique sur le canal indiqué
 - B. possibilité d'obtenir des renseignements par radiotéléphonie sur le canal indiqué
 - C. indication du canal radiotéléphonique



- 5. A. obligation de tenir le côté du chenal situé à bâbord
 - B. obligation de tenir le côté du chenal situé à tribord
 - C. navigation prioritaire dans le sens indiqué par la flèche



!!! MEUSE MITOYENNE !!!

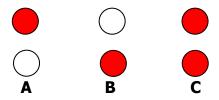
- 6. A. interdiction d'entrer dans le bassin qui est situé dans la direction de la flèche
 - B. arrêter avant d'entrer dans le bassin qui est situé dans la direction de la flèche
 - C. passage autorisé mais à vitesse réduite



- 7. A. zone où la navigation à grande vitesse est autorisée
 - B. zone où la navigation de motos nautiques est autorisée
 - C. zone où toutes formes rapides de sport nautique sont autorisées



8. Le panneau a la même signification que la combinaison de feux suivants





- 9.
- A. autorisation d'ancrer
- B. autorisation d'amarrer
- C. autorisation de stationner



Questions 10-14

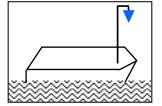
De quel bateau s'agit-t-il ? Prenez aussi en compte la direction et/ou les spécifications additionnelles. Choisissez toujours la réponse la plus complète.

10.



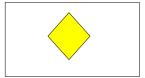
- A. bac naviguant librement
- B. bac ne naviguant pas librement
- C. bateau en train de pêcher

11.



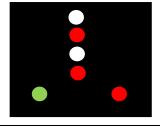
- A. bateau transportant certains produits inflammables
- B. bateau des autorités de contrôle
- C. bateau utilisé pour la plongée

12.



- A. bateau remorqué
- B. bateau à passagers (longueur coque < 20m)
- C. bateau à passagers (longueur coque > 20m)

13.



- A. bateau à capacité de manœuvre restreinte
- B. bateau de pilotage
- C. bateau incapable de manœuvrer

14. *(*



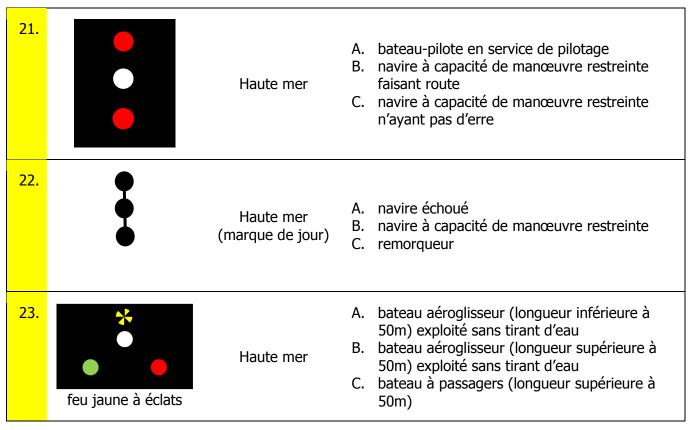
- A. bateau transportant des matières dangereuses
- B. bateau des services d'incendie
- C. bateau effectuant des travaux dans le chenal
- 15. Un grand aéroglisseur (bateau rapide) et une menue embarcation motorisée se croisent. Il y a danger d'abordage. Quelle affirmation est exacte ?
 - A. la menue embarcation s'écarte pour laisser passer le grand aéroglisseur
 - B. le grand aéroglisseur doit s'écarter pour laisser passer la menue embarcation
 - C. les deux bateaux doivent venir sur tribord pour passer à bâbord de l'autre

- 16. Le signal sonore « deux sons prolongés suivis d'un son bref » signifie
 - A. je veux dépasser à votre bâbord
 - B. je veux dépasser à votre tribord
 - C. je veux virer sur bâbord
- 17. Un bateau peut-il en principe se laisser emporter par le courant sans utiliser un quelconque moyen de propulsion ?
 - A. oui
 - B. uniquement si c'est possible sans aucune gêne pour la navigation
 - C. non
- 18. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?
 - A. dans le sens du courant
 - B. à contre-courant
 - C. perpendiculairement au courant
- 19. Le niveau normal dans un bief du chenal est de (4.50) m D.N.G. Suite à de fortes pluies d'eau le niveau est monté de 40 cm. Le point le plus bas de la voûte du pont se situe à (11.00) m D.N.G. En plus, il faut tenir compte d'une distance de sécurité selon le Règlement Général des Voies Navigables du Royaume. Quelle est la hauteur libre sous le pont ?
 - A. 5.80 m
 - B. 6.10 m
 - C. 6.20 m
- 20. Que faites-vous quand quelqu'un a un morceau de nourriture coincé dans la gorge ?
 - A. Je le tape fermement entre ses épaules. Si la pièce ne sort pas et la victime devient bleue, j'essaie de l'enlever avec mes doigts ou je coupe un petit trou dans la gorge pour que la victime puisse respirer de nouveau.
 - B. Je me mets derrière la victime en je mets ma main au niveau de l'estomac. Ensuite je ferme mes deux bras et je tire en haute et en arrière. C'est à dire, je donne la victime une sorte de coup de ventre.
 - C. Les deux réponses sont correctes.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL

Questions 21-23

Déterminez de quel bateau il s'agit. Choisissez toujours la réponse <u>la plus complète</u>! Prenez en compte, le cas échéant, les spécifications complémentaires ainsi que la voie d'eau concernée (colonne 2).



REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER

- 24. Pour déterminer s'il existe un risque d'abordage, tout navire doit utiliser:
 - A. uniquement les données du radar
 - B. uniquement les observations de la vigie
 - C. tous les moyens disponibles qui sont adaptés aux circonstances et conditions existantes
- Le feu tricolore (feux de côté et feu de poupe réunis en un fanal combiné) placé au sommet ou à la partie supérieure du mât, peut être montré :
 - A. uniquement par des navires à voile de longueur inférieure à 12m
 - B. uniquement par des navires à voile de longueur inférieure à 20m
 - C. par tous les navires à voile

- 26. Un navire à propulsion mécanique handicapé par son tirant d'eau peut, outre les feux prescrits pour les navires à propulsion mécanique, montrer :
 - A. trois feux rouges superposés visibles sur tout l'horizon
 - B. un feu vert, un feu blanc et un feu rouge
 - C. un feu rouge, un feu blanc et un feu rouge superposés visibles sur tout l'horizon
- 27. Tout bateau doit assurer une veille auditive
 - A. en permanence
 - B. en cas de visibilité réduite (brouillard)
 - C. lorsqu'il y a danger d'abordage
- 28. Par visibilité réduite, vous entendez le signal sonore — (un son prolongé suivi de deux sons brefs). Il s'agit :
 - A. d'un bateau remorqué
 - B. d'un bateau-pilote en service de pilotage
 - C. d'un bateau à voile

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

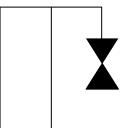
- 29. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse. Est-ce permis ?
 - A. oui
 - B. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre
 - C. non
- 30. Un navire en train de poser une bouée est
 - A. un transport exceptionnel
 - B. un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - C. un navire à capacité de manœuvre restreinte

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

- 21. L'obligation de porter à un endroit visible de la coque ou de la superstructure son nom et celui de son port d'attache, vaut :
 - A. pour tout bateau
 - B. uniquement pour les bateaux d'une longueur supérieure à 20m
 - C. uniquement pour les bateaux qui transportent des marchandises
- 32. Il est obligatoire d'arborer le pavillon national pendant le jour lorsqu'il s'agit :
 - A. d'un navire
 - B. d'un voilier
 - C. d'un bateau immatriculé à l'étranger

MER TERRITORIALE BELGE, PORTS ET PLAGES

- 33. Que signifie ce marque noire dans un port?
 - A. interdiction de prendre la mer pour les planches à voile
 - B. compétition de navigation à voile en cours
 - C. interdiction de prendre la mer pour les bateaux de plaisance d'une longueur qui ne dépasse pas les 6m



- 34. Un bateau à voile
 - A. peut
 - B. ne peut jamais
 - C. peut, lorsqu'il ne gêne pas la navigation,

louvoyer dans les chenaux d'accès aux ports du littoral belge.

CANAL DE GAND A TERNEUZEN

- 35. Tout bateau faisant route et qui suit l'axe longitudinal du canal doit (sauf en cas de danger)
 - A. naviguer le plus près possible de la rive droite du canal
 - B. naviguer le plus près possible de la rive gauche du canal
 - C. naviguer au milieu, dans l'axe du canal

36.



Ce panneau signifie:

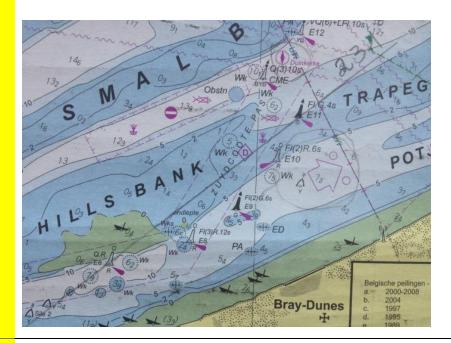
- A. la voie rencontrée est considérée comme principale par rapport à la voie suivie
- B. obligation de ne pas s'engager sur la voie principale si cette manœuvre devrait obliger les bateaux naviguant sur cette voie, à modifier leur route ou vitesse
- C. limite du bief

METEOROLOGIE

- 37. Voici deux assertions:
 - I le passage d'un front chaud s'accompagne de fortes averses
 - II en présence d'un front chaud, l'air chaud glisse au-dessus de l'air froid
 - A. seulement l'assertion I est exacte
 - B. seulement l'assertion II est exacte
 - C. les deux assertions I et II sont exactes

NAVIGATION

- Le 10 juin, la PM à Dunkerque (coefficient 120) est à 14h00 T.U.. À 10h00 heure locale, vous vous trouvez près de la bouée E11 ; le relèvement vrai de la bouée E6 est de 231°, la force du courant est de 0.9 nœuds, direction 211°. Si le courant donne une déviation du cap de 3°, quel est le cap vrai à suivre pour arriver à la bouée E6 ?
 - A. aucun des deux
 - B. 228°
 - C. 234°



- 39. Le flot devant Ostende est le plus fort:
 - A. à la basse mer à Ostende
 - B. à la pleine mer à Ostende
 - C. 3 heures avant la pleine mer à Ostende.
- 40. Il n'y a pas de vent. La différence entre la vitesse lue sur le loch bien callibré et le GPS est :
 - A. la puissance du courant
 - B. la puissance du courant uniquement quand le courant est perpendiculaire au bateau
 - C. la puissance du courant uniquement quand le courant est parallèle au bateau

1	A	В	С	16	A	В	С	31	A	В	С
2	A	В	С	17	A	В	C	32	A	В	С
3	A	В	С	18	A	В	С	33	A	В	C
4	A	В	С	19	A	В	С	34	A	В	С
5	A	В	С	20	A	В	С	35	A	В	С
6	A	В	С	21	A	В	C	36	A	В	С
7	A	В	С	22	A	В	С	37	A	В	C
8	A	В	С	23	A	В	С	38	A	В	С
9	A	В	C	24	A	В	C	39	A	В	C
10	A	В	С	25	A	В	С	40	A	В	C
11	A	В	С	26	A	В	С				
12	A	В	С	27	A	В	С				
13	A	В	С	28	A	В	C				
14	A	В	С	29	A	В	C				
15	A	В	С	30	A	В	C				